

Épinay

en scène

Les modes d'accueil de vos enfants

Toutes les infos
de votre ville sur
www.epinay-sur-seine.fr



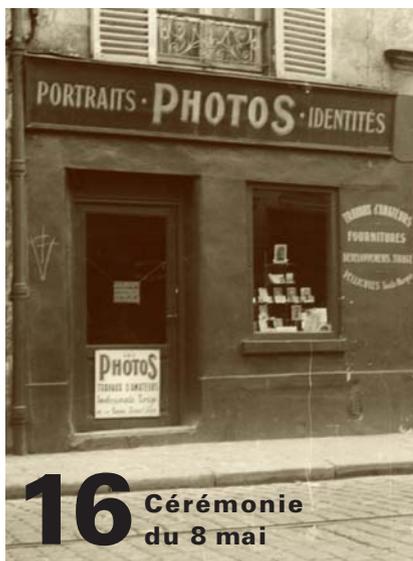
Stationnement :
respectons
le code de la route

[PAGE 18]



Foot In Five :
une salle dédiée
au foot

[PAGE 25]



16 Cérémonie du 8 mai



18 Stationnement de façon sauvage sera verbalisé...



10 Petite enfance: mode de garde, mode d'emploi



22 Le Tartuffe: un grand cru

Éditorial

3 Édito d'Hervé Chevreau

Retour sur images

4 Coup de projecteur sur les événements marquants du mois d'avril

Dossier

10 Petite enfance: mode de garde, mode d'emploi

Actualités

- 15 Invitation à une promenade en ville
- 16 Cérémonie du 8 mai
- 17 Commémoration de l'abolition de l'esclavage
- 17 La fête des voisins s'invite chez vous
- 18 Stationnement: respectons le code de la route!
- 19 Réunions de quartier: à l'écoute des habitants
- 22 *Le Tartuffe*: un grand cru
- 23 Les Rencontres Chorégraphiques de Seine-Saint-Denis

Jeunesse

- 20 Découvrir l'Europe autrement
- 21 Les sorties des espaces Jeunesse

Cadre de ville

- 24 Florian Coquio, footballeur à Quevilly
- 25 Un nouvel équipement de foot en salle
- 26 Les rendez-vous à ne pas manquer en mai

Portrait

28 Haïfa Ouersighni, boxeuse aux pieds nus

Développement durable

29 Le Plan Climat Énergie de Plaine Commune

Ns aînés

- 30 Programme du Club Senior
- 31 Plan canicule: se signaler pour ne pas rester isolé

Si Épinay m'était conté

32 La Seconde Guerre mondiale: les années noires

Conseil Municipal

34 Rencontrez les adjoints au maire

Expression libre

35 Tribunes politiques

Patino

36 Informations pratiques et permanences de la Ville

Agenda

39 Tous vos rendez-vous du mois

[Épinay]
en scène

1, rue Mulot 93800
Épinay-sur-Seine
standard de la mairie
Tél. : 01 49 71 99 99
www.epinay-sur-seine.fr

• **Directeur de la publication :**
Hervé Chevreau

• **Rédacteur en chef :**
Yannick Lemoigne

• **Directeur artistique :**
Matthieu Rondeau

• **Rédaction :**
Joëlle Athouel,
Nadia Bijarch,
Armelle Calippe,
Armelle Nebilon,
Alexandra Sire,
Aude Tournoux,
Pierre Tyl

• **Correction :**
Alexis Gau

• **Photos :**
(DR),
André Golias,
Antonio Pedalino,
Jean-Luc Vallet

• **Réalisation et mise en page :**
www.agence-ipanema.fr

• **Maquette :**
Laurence Baudu,
Madeleine Paradzinski

• **Impression :**
Axiom Graphic

• **Tirage :**
23 000 exemplaires

• **Distribution :**
ISA Plus

• **Dépôt légal à parution**

• **www.epinay-sur-seine.fr**

Magazine d'information municipale édité par la direction de la communication de la ville d'

EPINAY-SUR-SEINE



Imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.



Chaque enfant est une richesse unique. Il est de notre devoir partagé - élus, professionnels, parents - de le préserver, surtout au cœur de son premier âge. Les crèches, haltes-garderies et structures d'accueil de notre commune constituent souvent les lieux de ses premiers pas vers le monde extérieur. Nous y sommes donc particulièrement attentifs. Pour preuve, le secteur de la petite enfance constitue l'un des premiers postes budgétaires de notre Ville. S'il nécessite des investissements importants en termes de fonctionnement et de personnel, il offre une palette variée de solutions pour tous les besoins. RTT, congés parentaux, aménagement du temps de travail, flexibilité

des horaires, bénévolat, familles monoparentales... plus que jamais, un accueil « à la carte » s'avère indispensable pour répondre à l'ensemble des demandes. Et c'est ce souci de qualité des prestations, de souplesse et d'adaptabilité qui anime l'ensemble des équipes travaillant au service de nos bambins. Il était bien naturel qu'*Épinay en Scène* leur consacre un dossier complet.

Autre sujet, moins réjouissant celui-là : le stationnement sauvage au cœur de nos rues et de nos espaces publics. Permettez-moi, une fois n'est pas coutume, de pousser un véritable « coup de gueule » contre ces pratiques profondément inciviques qui perturbent la circulation, empêchent les piétons et les personnes à mobilité réduite de circuler et polluent l'environnement... en un mot, qui nuisent à notre qualité de vie. La mairie a donc décidé de lancer une grande campagne de sensibilisation sur ce sujet. J'ai, en parallèle, demandé aux forces de police d'être particulièrement vigilantes et réactives face à ces dérives insupportables. Et j'en attends des améliorations notables pour le bien-être de tous. Un dernier mot pour terminer. Comme vous le savez, mai est le mois des commémorations : fin de la Seconde Guerre mondiale le 8 du mois, abolition de l'esclavage le 10. N'hésitez pas à nous rejoindre nombreux afin de participer à ce devoir de mémoire et de célébration, indispensable lui aussi au lien social et au bien-vivre commun.

Très cordialement,
Votre Maire
Hervé Chevreau



Chasse aux œufs

Les Spinassiens ont su braver les frimas du dimanche de Pâques pour la désormais traditionnelle chasse aux œufs. Après avoir cherché et trouvé des œufs de poule, les enfants sont repartis avec un sachet d'œufs en chocolat qui a su combler tous ces appétits gourmands.

Grande Braderie

Le dimanche 4 avril était aussi l'occasion pour les plus grands de dénicher de bonnes affaires au gré des étals de la 3^e édition de la Grande Braderie.

Installés sur la place de l'Hôtel de Ville et rue de Paris, les commerçants ont encore une fois proposé des objets en tout genre à tous petits prix.

Une journée qui a ravi Claude Zeitoun, conseiller municipal instigateur de ces animations commerciales.



Achats malins

L'association À chat malin a proposé des vêtements d'été aux familles spinassiennes et particulièrement à leurs enfants, lors de sa dernière vente, qui s'est tenue à la salle des Fêtes, rue du Général Julien, du 23 au 30 mars.



38^e Cross de l'EMS

Le mercredi 24 mars, les petits champions se sont élancés sur la piste du Parc Municipal des Sports pour la 38^e édition du Cross de l'École Municipale du Sport. Ces jeunes coureurs étaient issus de l'école spinassienne, mais aussi d'autres communes franciliennes qui avaient répondu présentes à l'invitation de la Ville.



Hervé Chevréau, Samia Azzouz, adjointe au maire chargée des affaires sportive,s et Jean-Pierre Lesko, conseiller municipal, félicitent les jeunes sportifs.



Concert des Petits Chanteurs à la croix de bois

Le vendredi 9 avril, le chœur de l'église de Notre-Dame-des-Missions a résonné au son des magnifiques voix des Petits Chanteurs à la croix de bois. Une représentation qui a enchanté le public venu très nombreux écouter cette chorale à la renommée internationale et au talent jamais démenti.



Olé Santamaria!

Le Pôle Musical d'Orgemont a accueilli le samedi 17 avril, Arno Santamaria, un chanteur français à la voix savoureuse et aux mélodies blues folk empreintes d'une émotion d'écorché vif. En première partie, le public connaisseur s'était déjà fait plaisir avec la formation Pourquoi pas? et leur folk rock qui swingue à souhait.



Îlot Venelle-Dumas : le grignotage a commencé

Le 17 avril, Hervé Chevreau, maire d'Épinay-sur-Seine, entouré de ses adjoints et de Pascal Van Laethem, directeur général de France Habitation, ont lancé officiellement la démolition de l'Îlot Venelle-Dumas. Entourés des anciens locataires et riverains de cet ensemble immobilier, ils ont assisté aux premiers instants de grignotage. Une étape importante et émouvante de la rénovation du cœur de ville.





Cérémonie des naturalisés

Le vendredi 2 avril, Hervé Chevreau, maire d'Épinay-sur-Seine, a reçu dans les salons de l'Hôtel de Ville les Spinassiens nouvellement naturalisés. À l'occasion de cette cérémonie, il a rappelé l'importance de cette démarche et tout le sens qu'elle porte. En cadeau accompagnant la remise de la carte nationale d'identité, la Ville a offert un livre retraçant les différentes versions de *la Marseillaise*.



Patricia Bastide, adjointe au maire en charge des personnes âgées, a présenté le spectacle qui a une fois de plus enchanté le public.



Médillés du Travail

Le mercredi 7 avril à la salle des Fêtes, Hervé Chevreau, maire d'Épinay-sur-Seine, entouré de ses adjoints, a récompensé les Spinassiens récipiendaires des médailles du Travail. La Ville était heureuse de leur témoigner sa reconnaissance en leur offrant une fleur et leur récompense.



Odysséo

Plumes, strass, paillettes et numéros de cabaret. Le 13 avril, à l'espace Lumière, le spectacle Odysséo a ravi les seniors spinassiens venus en nombre admirer cette merveilleuse troupe de danseurs et chanteurs.





52^e Salon de l'UAE

Du 8 au 17 avril, s'est tenue la 52^e édition du Salon de printemps de l'Union des Artistes d'Épinay. Installées à l'Hôtel de Ville et à la salle des Fêtes, les œuvres des peintres de l'UAE ont encore une fois impressionné le public par leur qualité. Un talent salué par Patrice Konieczny, premier adjoint en charge des affaires culturelles, lors du vernissage. Il faut aussi retenir de cette édition le travail remarquable de Dominique Maillochon, invité d'honneur du salon.



Le Rotary récompense Monique Leroy

Vendredi 2 avril, les membres du Rotary Club d'Épinay-sur-Seine ont souhaité saluer la générosité et l'engagement bénévole d'une Spinassienne. Réunis dans les salons de l'Hôtel de Ville, ils ont assisté à la remise du diplôme « Prix Servir » à Monique Leroy, responsable de l'antenne des Restos du Cœur, par Hervé Chevreau, maire d'Épinay-sur-Seine, et leur président, Serge Decombe. Une récompense bien méritée pour tant de travail et d'heures passées au service des autres. Bravo et merci Monique !



Un grand « merci » aux bénévoles

Le 31 mars dernier, Hervé Chevreau, maire d'Épinay-sur-Seine, et Monique Leroy ont remercié toute l'équipe des Restos du Cœur pour leur dévouement durant la dernière campagne d'hiver. Cette année encore, 670 familles ont été servies par les bénévoles spinassiens.



Remise de chèque

Le vendredi 26 mars, la Ville a remis un chèque à l'association Les Enfants Handicapés et leurs Amis, de l'institut médico-éducatif Chaptal. 2.900 € ont été remis suite au bénéfice de la vente aux enchères du vin d'Épinay.



Une assemblée générale extraordinaire

L'assemblée générale du CSME qui s'est déroulée le 23 mars à l'espace Lumière a été fort appréciée par tous les participants. Sur la scène, un spectacle sportif de haute voltige a entrecoupé les lectures officielles des rapports de l'association, pour le plus grand plaisir des spectateurs.



De gauche à droite, Samia Azzouz, adjointe au maire chargée des affaires sportives, Denis Tourtaud, coprésident du CSME, Gérard Rondeau, ex coprésident du CSME foot, et Gilles Lescauvier, coprésident du CSME.

Soucieuse de répondre aux besoins des jeunes parents spinassiens, la municipalité poursuit sans cesse ses efforts pour répondre à leurs attentes. La Ville a pris le parti de proposer une offre de services diversifiée pour la garde des jeunes enfants de 0 à 3 ans : accueil collectif à temps plein ou ponctuel, à domicile chez une assistante maternelle, dans une halte-jeu pour favoriser la socialisation... Chaque mode de garde a ses avantages. Découvrez-les au fil des pages.



PETITE ENFANCE

Mode de garde, mode d'emploi



ENFANCE

Les assistantes maternelles : une ambiance familiale

Près de 200 assistantes maternelles agréées travaillent à Épinay-sur-Seine. Elles proposent un accueil des enfants à leur domicile avec d'autres petits copains.

L'assistante maternelle accueille les enfants à son domicile et peut en accueillir jusqu'à quatre. L'ambiance y est donc très familiale. Durant la journée, l'enfant va s'y épanouir comme dans une seconde maison. L'assistante maternelle est agréée. Cela signifie que son domicile est conforme à accueillir des enfants et qu'elle a bénéficié d'une formation de 120 heures, dont 60 heures avant l'accueil du premier enfant, dispensée par la Protection Maternelle Infantile (PMI). Elle porte sur les besoins essentiels d'un enfant : son accueil dans la maison, son alimentation, son sommeil... La PMI assure ensuite un suivi de toutes ces assistantes maternelles agréées pour vérifier le respect des conditions de l'agrément.

Les parents sont employeurs des assistantes

maternelles et doivent donc établir un contrat de travail et les fiches de paie. Le CESU (chèque emploi service universel) peut être utilisé comme moyen de paiement. De plus, le Relais des Assistantes Maternelles apporte toute sa compétence dans ces démarches administratives, juridiques et financières.

Enfin, pour aider les familles à trouver aisément une assistante maternelle agréée disponible, le secrétariat de la PMI met à leur disposition une liste régulièrement mise à jour.

Contact:

Secrétariat de la PMI - 31, rue de l'Avenir - Tél.: 01 55 83 00 50

Une aide financière du département

Selon votre niveau de ressources, le nombre d'enfants à charge et la composition de votre foyer, vous pouvez percevoir une aide financière du Conseil général de Seine-Saint-Denis pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée. L'Allocation Départementale Accueil Jeune Enfant (ADAJE) est versée chaque trimestre directement aux familles. Son montant est de 50, 70 ou 120 € et se cumule à la Prestation Accueil Jeune Enfant (PAJE) de la CAF.

Renseignements

Numéro vert est à votre disposition : 0 800 975 000,
ou site du département :
www.seine-saint-denis.fr

Le rôle du RAM

Le Relais des assistantes maternelles (RAM) apporte soutien et conseils pour les parents et les assistantes maternelles agréées indépendantes. Le RAM est un lieu d'accueil, d'orientation et d'information sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants et plus particulièrement lors de l'accueil de l'enfant chez une assistante maternelle. L'équipe du RAM aborde ainsi tous les aspects administratifs, juridiques et financiers. Les assistantes maternelles peuvent également participer à des animations ou des activités collectives organisées par le RAM ou des associations d'assistantes maternelles.

RAM

7, rue Mulot

Entretiens sur rendez-vous au 01 49 71 98 58

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi de 9 h à 18 h,
mercredi de 13 h 30 à 18 h, vendredi de 9 h à 12 h

Les multi-accueils : un service à la carte

La Ville compte pour le moment deux structures multi-accueil, une troisième ouvrira ses portes en 2011 dans le quartier d'Ormesson, et une quatrième dans le quartier des Presles. Tout comme les crèches, ces structures sont gérées par une équipe pluridisciplinaire. Elles proposent cependant deux formes d'accueil :

- un accueil régulier de type crèche, réservé aux demandes à temps partiel, à la journée et à la demi-journée (jusqu'à 4 jours) de 7h30 à 19 heures,
- un accueil occasionnel de type halte-jeux en fonction des places disponibles. Ce mode d'accueil peut notamment convenir aux enfants gardés à domicile puisqu'il permet à l'enfant de se socialiser en intégrant un petit groupe. Pour cet accueil occasionnel, les inscriptions sont à effectuer auprès de la Direction de la Petite Enfance ou en ligne sur le site de la ville.

Les multi-accueils municipaux :

- dans le centre,
« Les Trois Souhais »
73, rue de Paris
Tél. : 01 48 23 03 92

- dans le quartier des Écondeaux,
« Le Petit Poucet »
28, avenue Léon Blum
Tél. : 01 48 21 55 46

Les deux crèches départementales d'Épinay-sur-Seine proposent elles aussi du multi-accueil pour une durée modulable en fonction des besoins des familles. En plus des accueils à temps complet de 4 ou 5 jours, des accueils à temps diversifiés réguliers ou occasionnels pou-

vant aller de 1 à 3 jours par semaine sont proposés. En septembre 2010, l'ensemble des crèches départementales de la Seine-Saint-Denis sera multi-accueil.

Les crèches départementales :

- crèche d'Orgemont
120, rue d'Orgemont
Tél. : 01 48 41 77 98
- crèche des Presles
17, rue de la Justice
Tél. : 01 48 26 82 00



Les crèches municipales

Dans le Centre :

- « Les Trois Amis »
73, rue de Paris
Tél. : 01 48 22 90 01

Dans le quartier
des Écondeaux :

- « L'Oiseau Bleu »
28, avenue Léon Blum
Tél. : 01 48 21 47 44





Comme aux Écondeaux, la nouvelle crèche sera un lieu multi-accueil proposant un accueil régulier et à la carte.

Bientôt une nouvelle crèche

La Ville d'Épinay-sur-Seine poursuit sa politique en matière d'accueil des jeunes enfants. Présentation de la nouvelle structure multi-accueil située rue d'Ormesson.

La prochaine crèche municipale multi-accueil devrait accueillir les premiers enfants à la rentrée 2011. Elle est située en pied d'immeuble rue d'Ormesson. Cette crèche aura une capacité de 30 places. L'équipe pluridisciplinaire proposera aux familles un accueil sur 2 ou 5 jours par semaine.

Pour ce nouvel équipement dédié à la petite enfance, la Ville a tenu à prendre en compte les problématiques de

santé et d'environnement. Elle marque là sa volonté constante d'intégrer ces enjeux majeurs à chaque nouvelle conception d'équipements municipaux. À titre d'exemple, il est prévu de mener une réflexion sur la qualité de l'air au sein de la crèche et sur la nature du chauffage. La qualité de l'eau sera aussi retenue comme « cible »

Cette nouvelle crèche sera également « verte » dans son fonctionnement. Le choix du mobilier, des matériaux sera

orienté pour favoriser cet objectif. La question des couches est encore en débat. On peut le constater tous les aspects du quotidien de la future crèche sont passés au crible.

Enfin comme dans les autres crèches municipales, l'utilisation de produits bio dans l'alimentation va être poursuivie et l'usage de produits d'entretien respectueux de l'environnement sera requis, pour ne citer que ces exemples représentatifs de l'engagement de la Ville.



Trois questions à Patricia Bastide

Adjointe au maire chargée de la petite enfance.

La politique de la Petite Enfance est un axe fort de l'action municipale.

Pouvez-vous expliquer ce choix ?

En effet, l'objectif de l'équipe municipale est d'accompagner et soutenir les familles spinassiennes : toutes les conditions sont réunies afin d'accueillir les petits spinassiens, de contribuer à leur éveil et de favoriser leur épanouissement personnel.

La multiplication des dispositifs d'accueil vous paraît-elle la solution pour les familles ?

Oui, car la formule du multi-accueil répond véritablement aux besoins réels des parents. Certains souhaitent deux ou trois ou cinq jours... Ainsi pour une même place sur une semaine, nous pouvons satisfaire plusieurs demandes. Ce qui nous permet d'augmenter notre accueil pour les familles spinassiennes.

Quels sont les projets futurs en matière d'accueil pour les plus petits des Spinassiens ?

L'ouverture prochaine de la crèche d'Ormesson avec un équipement et des matériaux respectueux de la santé des enfants et de l'environnement. Au total, 1 676 880 € vont être investis par la Ville et ses partenaires, notamment la CAF, Bouygues et le Conseil général, pour ce nouvel équipement. Enfin, nous prévoyons l'ouverture d'un multi-accueil, en partenariat avec la CAF, en 2013 dans le quartier des Presles et la création d'un jardin d'enfants.

La crèche familiale : un accueil personnalisé et collectif



Ce mode de garde permet d'allier les avantages de l'accueil individuel et collectif. Votre enfant est gardé par une assistante maternelle agréée à son domicile. Celle-ci est employée par la Ville, vous n'avez donc aucune démarche à effectuer concernant les contrats de travail. Elle accueille généralement deux enfants. Ces assistantes maternelles sont encadrées par une équipe pluridisciplinaire (éducatrice, psychologue, médecin) tout comme dans une crèche et bénéficient de fréquentes formations. L'équipe assure ainsi un suivi régulier à son domicile et les enfants participent à des accueils

collectifs. ~~Il~~ solution idéale pour les parents qui souhaitent à la fois bénéficier d'un accueil personnalisé et des avantages du groupe en termes de socialisation et d'activités d'éveil. Autre avantage, le coût est le même que pour une crèche collective classique.

Crèche familiale « La Souris Verte »
7, rue Mulot - Tél.: 01 49 71 99 45

Suivez le guide

Les familles disposent de trois lieux d'accueil pour inscrire leur enfant en crèche, qu'elles soient départementales, municipales ou familiales. Les parents ont la possibilité d'émettre trois choix. L'attribution se fait en fonction des places disponibles. Les démarches sont à effectuer à partir du 6^e mois de grossesse.

Sur rendez-vous :

- Le Point Inscription Municipal (PIM)
Tél.: 01 49 71 79 77
- La crèche d'Orgemont
Tél.: 01 48 41 77 98
- La crèche des Presles
Tél.: 01 48 26 82 00

Les conditions :

- résider à Épinay-sur-Seine pour les structures municipales ou dans le département pour les crèches départementales,
- avoir une activité nécessitant un accueil en crèche (professionnelle, stage de formation, études...).

Les documents à fournir :

- un justificatif de domicile,
- un certificat de grossesse ou le livret de famille ou l'acte de naissance,
- les ressources du foyer (bulletins de paie, Assedic, CAF...).

Le tarif :

- la participation varie en fonction de vos ressources et du nombre d'enfants. Sur le site de la CAF, vous pouvez faire une simulation du coût de ces modes de garde.
www.mon-enfant.fr/web/guest/tarification-garde-enfant

Les haltes-jeux : une aire de liberté

Pour les parents qui gardent leur enfant à domicile et souhaitent le familiariser à la vie collective, sachez qu'il existe cinq haltes-jeux à Épinay-sur-Seine (dont une gérée par la Caisse d'Allocations Familiales). Pour les structures municipales : inscriptions auprès de la Direction de la Petite Enfance ou en ligne sur le site de la ville. Selon les disponibilités, cette formule est assez souple et permet de se libérer pour quelques heures.

- « Tom Pouce »

(pour les 3 mois-3 ans)
lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 18 h
4, avenue Léon Blum
Tél.: 01 48 29 23 23

- multi-accueil « Les Trois Souhais »

(pour les 3 mois-3 ans)
du lundi au vendredi de 8 h 30
à 11 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
73, rue de Paris
Tél.: 01 48 23 03 92

- « Le Petit Prince »

(pour les 1-4 ans)
lundi, mardi et jeudi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h à 18 h, vendredi
de 13 h 30 à 17 h 30
67, rue Félix Merlin
Tél.: 01 48 41 52 72

- Le « Petit Poucet »

(pour les 3 mois-3 ans)
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 18 h

- halte-jeux de la CAF

(inscription auprès de la directrice de la structure)
lundi et jeudi de 14 h 30 à 16 h 30
mardi et vendredi de 9 h à 12 h
et de 14 h 30 à 16 h 30
1, rue Maurice Ravel
Tél.: 01 48 26 42 97





CONSEILS CONSULTATIFS DE QUARTIER

Invitation à une promenade en ville

Le 12 juin prochain à 14h, les membres du conseil consultatif de quartier La Source – Les Presles invitent les Spinassiens à une promenade urbaine. Au départ de l'Hôtel de Ville, cette boucle d'environ 5 km permettra de découvrir les espaces verts et des anecdotes parfois surprenantes. Des points d'arrêt sont

prévus tout au long du parcours afin de répondre aux questions posées par l'animateur qui attisera la curiosité des participants pour leur faire redécouvrir le patrimoine spinassien. Chaque promeneur disposera d'un carnet et d'un stylo fournis par la Ville pour y inscrire les réponses qui seront restituées lors d'un verre de l'amitié à l'Hôtel de Ville

à l'issue de la promenade.

Si vous souhaitez vous inscrire, rien de plus simple. Téléphonnez au 01 49 71 98 17 ou 01 49 71 98 78 ou envoyez un mail à jean-baptiste.spire@epinay-sur-seine.fr en laissant votre nom, prénom et votre numéro de téléphone.

Attention, le nombre de places est limité!

CONCOURS JARDINS ET BALCONS FLEURIS

Des fleurs pour illuminer la Ville

Participez au concours des Jardins et balcons fleuris organisé chaque année à Épinay-sur-Seine. Pour gagner, vous devez avoir le jardin ou le balcon le plus joliment décoré de fleurs en tout genre. Attention cette année, la Ville a décidé de scinder en deux parties le concours. Dès le mois de mai, les Spinassiens résidant en pavillon s'inscriront pour le concours des jardins. En juin, ce sont les balcons qui seront examinés par le jury. Si vous avez la main verte, n'hésitez pas! Remplissez et renvoyez en mairie le bulletin d'inscription ci-contre avant le 15 mai inclus.

Règlement du concours

Article 1 : le concours est ouvert à tous les Spinassiens sur l'ensemble de la commune.

Article 2 : le concours est organisé du 2 au 15 mai 2010.

Article 3 : les décorations florales (toutes catégories) doivent être visibles de la rue.

Article 4 : deux catégories sont proposées :

- maison et jardin
- balcon et terrasse

Article 5 : le jury prendra en compte la quantité, la variété et la permanence de la décoration florale.

Article 6 : les candidats acceptent sans réserve le règlement du concours ainsi que les décisions du jury.

Article 7 : les inscriptions doivent être adressées en mairie, au service des Relations Publiques.

Article 8 : les gagnants de l'année précédente peuvent participer mais ne se verront pas décerner de prix.



JARDINS ET BALCONS FLEURIS BULLETIN D'INSCRIPTION

Merci de renvoyer ce bulletin en mairie jusqu'au 15 mai 2010 inclus :
Service des Relations Publiques
1, rue Mulot - 93800 Épinay-sur-Seine
Tél. : 01 49 71 99 23

La remise des prix aura lieu à la rentrée

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Bâtiment :

Escalier :

Étage : Tél. :

Souhaite participer au concours 2010 des Jardins et balcons fleuris organisé par la Ville d'Épinay-sur-Seine et sollicite mon inscription dans la catégorie suivante :

maison et jardin balcon et terrasse

Fait à Épinay, le

Signature :

8 MAI

Une exposition retrace la guerre à Épinay-sur-Seine

Depuis le 22 avril et jusqu'au 10 mai, Épinay-sur-Seine commémore le 65^e anniversaire du 8 mai 1945 à travers une exposition conçue par la Ville grâce à de nombreux documents d'archives.

Le 7 mai 1945, à 2h41, l'acte de capitulation allemand est signé à Reims. Les combats doivent cesser le 8 mai à 23h01. La nouvelle est communiquée officiellement le 8 mai à 15h. Le lendemain, 9 mai, à 0h16, la capitulation générale est signée à Berlin. La reddition sans condition de l'Allemagne nazie met fin en Europe à un conflit de six ans qui a fait plusieurs dizaines de millions de morts.

Le 8 mai, à 15h, les cloches de toutes les églises sonnent officiellement la fin de la guerre tandis que le Général de Gaulle en fait l'annonce radiophonique. La population laisse éclater sa joie. Le 8 mai après-midi et le 9 mai sont déclarés exceptionnellement fériés. Partout la foule envahit les rues, entonnant *la Marseillaise* et des chants patriotiques.

Le samedi 8 mai 2010 à 10h square du 11 Novembre, Hervé Chevreau, maire d'Épinay-sur-Seine entouré des membres du Conseil municipal célébrera ce 65^e anniversaire. Cette cérémonie associera les élèves de l'école Pasteur ainsi que les associations patriotiques spinassiennes. La Ville accueillera également une délégation anglaise de South Tyneside, ville jumelle, pour symboliser et réaffirmer les liens indéfectibles entre les deux alliés de la Triple Alliance lors du dernier conflit mondial.

Le devoir de mémoire

Fidèle à son devoir de mémoire, Épinay-sur-Seine a décidé de mettre en lumière cette période de son histoire. Depuis le 22 avril, une exposition, conçue et réalisée par la Ville, retrace la vie sous l'oc-

cupation et la libération de la commune. Des documents, images sur plaques de verre, papiers administratifs, affiches, journaux... issus des archives municipales en constituent la base iconographique. En vitrine, des objets, des photographies... prêtés par des Spinassiens complètent cette exposition.

Elle sera ensuite à la disposition des structures de la Ville et des écoles afin de transmettre au plus grand nombre ces moments historiques qui doivent rester en mémoire pour construire l'avenir.

→ INFOS

Exposition

Jusqu'au 10 mai

Hall de l'Hôtel de Ville

De 8h45 à 12h et de 13h15 à 17h30





COMMÉMORATION

162^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage

En mai, la Ville célébrera le 162^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage en France. Un événement marqué par une cérémonie et une exposition au square Victor Schœlcher et la projection d'un film au Méga CGR.

Depuis 2006, le 10 mai est la journée des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions. Le 10 mai prochain, une cérémonie débutera dès 18h30, square Victor Schœlcher. Inscrite dans la démarche de devoir de mémoire de la municipalité, elle réunira toutes les générations de Spinassiens et de nombreuses personnalités. À cette occasion, un enfant, membre de l'ADA (Association des Antillais présidée par Jocelyn Obertan, conseiller municipal), lira un texte portant sur l'esclavage.

Une exposition riche et variée

Des portraits d'hommes célèbres

ayant largement contribué à l'abolition de l'esclavage seront apposés sur les grilles du square Victor Schœlcher: Toussaint Louverture, Louis Delgrès, Félix Éboué, Edmond Albius... et Boubacar Joseph Ndiaye qui se présentait comme le « conservateur en chef » de la Maison des Esclaves à l'Île de Gorée (Sénégal). Ce sera aussi l'occasion de rappeler qu'il y a cinquante ans de nombreux pays africains obtenaient leur indépendance: le Bénin, le Cameroun, le Gabon, le Nigeria, le Togo...

Enfin, cette commémoration permettra également de découvrir une fresque, des toiles et des textes réalisés par des Spinassiens, en association avec la Direction de la Jeunesse, et de voir ou revoir le film d'Euzhan

Placy *Rue Cases-Nègres*. César de la meilleure première œuvre en 1984, il sera projeté au Méga CGR le vendredi 14 mai à 13h30 pour les scolaires et à 20 h pour tout public.

→ INFOS

Square Victor Schœlcher (angle avenue de Lattre-de-Tassigny-rue Alfred de Musset):

- **Commémoration**
le lundi 10 mai 2010 à 20h30
- **Exposition du 10 au 17 mai**
(ouverture de 7h à 21 h).

Méga CGR:

- **Projection de *Rue Cases-Nègres***
le vendredi 14 mai 2010 à 20 h.
- Réservations au 01 49 71 7997**

La fête des voisins s'invite chez vous

« Immeubles en fête » est une opération visant à inciter les voisins à partager une soirée conviviale. Pour cette nouvelle édition, le rendez-vous est fixé au vendredi 28 mai. Une rue, un jardin, un hall, une cour d'immeuble, une maison, un appartement... cette soirée de voisinage peut se faire n'importe où ! Les centres socioculturels de la Ville sont à votre disposition pour vous aider dans cette organisation. **Vendredi 28 mai à partir de 19 h, dans toute la ville. Renseignez-vous auprès des centres socioculturels pour organiser un événement ou connaître les lieux de rendez-vous. Tél. : 01 49 71 79 81**



STATIONNEMENT

Respectons le code de la route !

Rappel des règles, des droits et des obligations de chacun... La Ville d'Épinay-sur-Seine lance une campagne de lutte contre le stationnement sauvage.

Véhicules garés sur les trottoirs, en double file... dans tous les quartiers d'Épinay-sur-Seine des poches de stationnement sauvage existent. Soucieuse de la qualité de vie et de la sécurité des Spinassiens, la Ville a décidé, ce printemps, de mener une campagne d'information auprès des habitants. Ses objectifs : les sensibiliser aux problèmes qu'engendre le stationnement sauvage, notamment en termes de sécurité, et les inviter à changer de comportement.

Des règles pour tous

En effet, en matière de stationnement, il existe quelques règles simples à respecter. En ville, vous devez garer votre voiture par rapport au sens de circulation, à savoir sur le côté droit dans les rues à double sens et sur le côté droit ou gauche dans celles en sens unique selon les indications données par les panneaux ou la signalisation au sol. Dans certaines rues spinassiennes, vous n'êtes autorisé à garer votre véhicule que d'un côté de la voie en alternance selon la période du mois. C'est ce qu'on appelle le stationnement unilatéral alterné. Le changement de côté s'opère le dernier jour de chacune des deux périodes, c'est-à-dire le 15 et le 30 ou 31 de chaque mois, entre 20 h 30 et 21 h.

En toutes circonstances, le stationnement est interdit sur les trottoirs (sauf indication explicite), les bateaux et les passages réservés aux piétons, les arrêts de bus ou de taxis, les emplacements réservés aux personnes handicapées, aux convoyeurs de fonds ou aux livraisons, les aménagements routiers (terre-pleins, ronds-points, ponts, passages souterrains...), près de feux tricolores ou de panneaux de

signalisation... Dans tous ces cas, vous risquez une amende, voire une mise en fourrière de votre véhicule. Alors pour le bien-être de tous, respectons le code de la route !

EPINAY-SUR-SEINE

STOP au stationnement sauvage sur les trottoirs

Tout véhicule stationné de façon gênante ou illicite sera verbalisé et fera l'objet d'un enlèvement. Pour le bien-être de tous, respectons le code de la route.

STATIONNEMENT INTERDIT SOUS PEINE D'ENLEVEMENT

Se débarrasser de son véhicule gratuitement

Vous avez une vieille voiture hors d'usage et vous souhaitez vous en débarrasser gratuitement? Il vous suffit de contacter un « épaviste » et de lui envoyer les documents suivants :

- carte grise barrée et datée avec la mention « cédée pour destruction »
- un certificat de cession
- une copie recto-verso de la carte d'identité du propriétaire.

Joignez à vos documents un numéro de téléphone. Le prestataire viendra enlever votre véhicule dans un délai de 24 à 48 h sans aucun frais. Il se chargera ensuite des formalités avec la Préfecture.

À noter : depuis le 24 mai 2006, il est interdit de céder son véhicule à une casse non agréée.



RÉUNIONS DE QUARTIER

À l'écoute des habitants

Transports, logement, commerces, école, travaux, sécurité... de nombreuses thématiques ont été abordées lors des réunions de quartier des Écondeaux et d'Orgemont, les 8 et 15 avril derniers.

Une centaine de résidents des Écondeaux s'est rendue au centre socioculturel du quartier le 8 avril pour participer à la réunion organisée par Hervé Chevreau, maire d'Épinay-sur-Seine. Entouré par quelques-uns de ses adjoints et des agents des services de la Ville et de Plaine Commune, il a dialogué avec eux pendant plus de deux heures. Cette rencontre a entre autres permis d'aborder l'aménagement de la Tangentielle Nord, dont le premier tronçon reliera Épinay-sur-Seine au Bourget en 2014, le projet d'extension du groupe scolaire des Écondeaux, la vidéo-protection...

Les habitants du quartier ont également profité de l'occasion pour faire part de leurs préoccupations à Osica. Réfection de toitures, installation de systèmes d'interphonie ou de contrôle d'accès pour les parkings... le bailleur social a fait le point sur les travaux qui vont prochainement être réalisés sur son patrimoine. Enfin les présents ont pu découvrir les esquisses du projet de rénovation du centre commercial des Écondeaux, où les auvents pourraient être prochainement supprimés.

Le tramway en tête d'affiche

À Orgemont, la réunion de quartier a surtout permis aux résidents de s'informer sur le chantier du tramway T8. Appelée aussi « Tram'y » du fait de son tracé en Y,

cette ligne de 8 km reliera dès juillet 2014 la Porte de Paris à Épinay-sur-Seine d'un côté, en 22 minutes, et à Villetaneuse de l'autre, en 14 minutes. À Orgemont, les travaux d'aménagement vont débiter rue Félix Merlin en juin prochain. Ils devraient s'achever au printemps 2012. « Pendant toute la durée du chantier, nous serons particulièrement attentifs à maintenir la circulation et des cheminements sécurisés pour les piétons » a souligné Marc-Antoine Dochez, en charge de l'aménagement du T8 au Conseil général de Seine-Saint-Denis. Il a également annoncé que trois agents de proximité RATP et différents supports d'information, dont un site internet et un numéro vert, seront prochainement mis en place. Un projet de qualité qui, à terme, va redessiner le visage du quartier d'Orgemont.

Prochains rendez-vous

- **Cygne d'Enghien – Galliéni:**
mercredi 5 mai à 19 h 30, École Victor Hugo 1 (gymnase) 17, rue Victor Hugo
- **La Briche – Blumenthal – Béatus – Les Mobiles:**
jeudi 20 mai à 19 h 30, École Pasteur 1 (réfectoire) rue Pasteur
- **Centre-ville:**
mardi 25 mai à 19 h 30, espace Lumière avenue de Lattre-de-Tassigny

Découvrir l'Europe autrement

Le Point Information Jeunesse (PIJ) propose aux jeunes Spinassiens de découvrir l'Europe autrement, à travers deux expositions et un voyage à Bruxelles.

Inciter les jeunes Spinassiens à s'investir dans des actions citoyennes, comme le Service Volontaire Européen (SVE), tel est l'objectif des journées de mobilisation autour de l'Europe organisées par la Ville. Ainsi du 10 au 21 mai, une première exposition sur la découverte des pays européens se tiendra au PIJ. Elle permettra à chacun de tester ses connaissances sur cette institution. Quelle meilleure manière de découvrir l'Europe que d'aller à Bruxelles ? Un voyage

sera organisé à la fin du mois de mai. Il donnera l'occasion aux jeunes de visiter le Parlement européen et la ville. Pour clore cette action de sensibilisation à l'Union Européenne, une autre exposition se tiendra au PIJ du 25 mai au 4 juin. Elle traitera des dispositifs de la mobilité dans les vingt-sept États membres. ■

**Espace Ressources (PIJ)
Tél. : 01 49 71 35 00**

Le succès de la journée « jobs d'été »
400 jeunes étaient présents le mercredi 31 mars à l'espace Ressources d'Épinay-sur-Seine pour trouver leur job d'été. Sur place, les recruteurs ont procédé à des entretiens d'embauche et deux ateliers CV ont permis aux jeunes d'améliorer leur candidature.

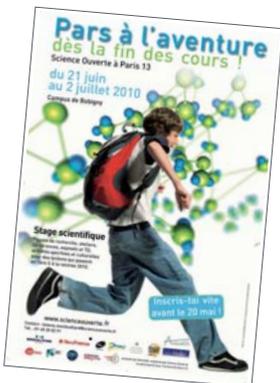


Spin'Art ne désemplit pas !
Encore une fois Spin'Art a remporté un franc succès. La soirée fut riche en apprentissage pour les jeunes artistes. Le public était au rendez-vous pour passer une bonne soirée placée sous le signe de la musicalité.



Sortie accrobranche

Les jeunes fréquentant l'espace Jeunesse de La Source - Les Presles pourront profiter d'une activité accrobranche mercredi 12 mai. À la base de loisirs de Cergy-Pontoise, ils se lanceront à l'assaut des cimes d'arbres de plus de 20 mètres! Au programme: franchissement de passerelles zigzag, sauts de puce, balancelles et autres tyroliennes... Dans cette ascension sportive de branche en branche, les émotions sont garanties! Mercredi 12 mai, de 12h à 19h30
Tarif: 9,20 € Tél.: 0142353343



L'université d'été Science ouverte

L'association Science ouverte propose aux lycéens entrant en 1^{re} scientifique de pratiquer les sciences autrement, durant une université d'été sur le campus de Bobigny, du 21 juin au 2 juillet prochain. Ce stage estival sera accessible à 25 étudiants de Seine-Saint-Denis, qui seront sélectionnés sur la base du volontariat et de leur intérêt personnel pour les sciences.

Tél.: 0148350291
www.scienceouverte.fr

INFOS

PRATIQUES

Comment trouver et réussir son stage
Vous êtes en 3^e ou en bac pro et vous cherchez un stage? Ce site vous apportera tous les conseils nécessaires pour préparer et réussir cette expérience.
www.curiosphere.fr

Des conseils pour préparer le bac
Des tuyaux pour bien réviser? Des conseils pour gérer les épreuves? Connectez-vous sur le site de bacster!
Au menu: fiches de révision, logement étudiant, orientation, tests de compétence...
www.bacster.fr

Sciences Po Paris: nouveau concours
Le concours d'entrée à Sciences Po Paris change. Il se déroulera dorénavant fin juin. Le contenu des épreuves écrites est modifié et un oral est au programme.
www.sciences-po.fr

Venez animer la 1^{re} partie du Festival hip-hop!

La Ville d'Épinay-sur-Seine a souhaité faire appel cette année aux jeunes talents spinassiens pour animer la première partie du Festival hip-hop le 18 juin.

Vous avez entre 16 et 30 ans et souhaitez présenter une prestation musicale urbaine lors du Festival hip-hop, déposez votre candidature dès à présent! Les dossiers d'inscription sont à retirer dans les espaces Jeunesse, les centres socioculturels, à la MTD, au PMO, aux Relations publiques. Il est également téléchargeable sur le site Internet de la Ville. Vous devez impérativement joindre à votre candidature un CD avec les morceaux que vous souhaitez présenter le jour J. Quatre groupes par quartier seront sélectionnés par tirage au sort. Attention: le dossier d'inscription est à remettre à la Direction de la Jeunesse au plus tard le 15 mai.

> Infos:
Direction de la Jeunesse - Tél.: 0149718903



Devenir cadet de la République

Tout jeune de 18 à 26 ans peut devenir cadet de la République. Ce programme offre une formation qualifiante aux jeunes, quel que soit leur niveau scolaire et sans condition de diplômes, pour pouvoir ensuite présenter le concours de gardien de la paix. La formation de douze mois alterne les cours en lycée professionnel et en école de police.

Les conditions d'admission:

- être de nationalité française,
- être âgé de plus de 18 ans et de moins de 26 ans à la date de la signature du contrat,
- être de bonne moralité, le bulletin n° 2 du casier judiciaire ne devant comporter aucune mention incompatible avec l'exercice des fonctions envisagées,
- mesurer au moins 1,60 m,
- être en bonne condition physique,
- et avoir une bonne vue. ■

Tél.: 0 800 22 08 00

site: www.interieur.gouv.fr - rubrique « à votre service - métiers et concours »

CRÉATION

Le Tartuffe : un grand cru

Les 15, 16, 17 et 18 mai prochains, *Le Tartuffe* de Molière sera joué sur la scène de la Maison du Théâtre de la Danse. Une coproduction exceptionnelle de la Compagnie Terminus et de la Ville d'Épinay-sur-Seine qui renoue avec la création théâtrale « maison ».

Molière entre par la grande porte à la Maison du Théâtre et de la Danse. La pièce du *Tartuffe* est en création depuis des mois et sera jouée les 15, 16, 17 et 18 mai prochains. Épinay-sur-Seine, qui coproduit cette pièce avec la Compagnie Terminus, est fière de présenter aux Spinassiens son nouveau millésime : *Le Tartuffe* d'Épinay. Dans ce projet, la Ville joue un rôle essentiel, celui de coproduc-

teur, sans lequel une telle création n'aurait pu voir le jour. Marie Chavelet est un autre élément indispensable. En charge de la mise en scène, elle a construit pas à pas la pièce en gardant Molière à l'esprit. « Je veux lui rendre justice, être digne de porter sa parole. Le texte vit, respire, il faut lui laisser sa liberté » explique-t-elle. Tenace et douce, autoritaire et à l'écoute de sa petite troupe, la comédienne metteur en scène donne ses instructions et transmet son

savoir. « Mon objectif est de faire du théâtre à échelle humaine, avec un côté artisanal, de revenir à l'esprit de troupe comme au temps de Molière » ajoute-t-elle.

Amateurs et professionnels sur la même scène

Les comédiens amateurs et professionnels se régalaient depuis des mois avec les vers de Molière, remplis d'un nectar divin et raillant les faux dévots. Grand classique de la littérature française, écrit au XVII^e siècle, *Le Tartuffe* de Molière continue d'interpeller ses lecteurs. L'œuvre n'a pas pris une ride et les personnages provoquent toujours rire, agacement et incompréhension. Comme les grands vins, la pièce se bonifie avec l'âge. La version proposée à la Maison du Théâtre et de la Danse est un grand cru spinassien qui provoquera une ivresse exaltée chez les spectateurs. Pour parfaire le tableau et enrichir les saveurs, une musique composée pour l'occasion par David Zambon, directeur du Conservatoire de Musique et de Danse d'Épinay-sur-Seine, et interprétée en direct par cinq instrumentistes et un chanteur lyrique agrémentera à la perfection les cinq actes de la pièce. À consommer sans modération !

→ INFOS

Samedi 15 mai à 20h30 et dimanche

16 mai à 16h30 à la MTD

Représentations scolaires

les 17 et 18 mai à 14 h

Tarifs: 10 et 5 €

Durée: 2h

Pour tous, dès 12 ans

Réservations: 01 48 26 45 00





RENCONTRES CHORÉGRAPHIQUES

La compagnie Mayday débarque à Épinay

L'édition 2010 des Rencontres Chorégraphiques Internationales de Seine-Saint-Denis a lieu du 7 au 30 mai. À cette occasion, la Maison du Théâtre et de la Danse proposera aux Spinassiens de découvrir une création contemporaine.

Ce festival de danse, devenu annuel en 2003, présente, dans les différents théâtres partenaires de la Seine-Saint-Denis, quinze à vingt œuvres de chorégraphes français et étrangers. C'est l'occasion, pour les artistes singuliers de la scène contemporaine, de partager leur réflexion sur les écritures chorégraphiques et sur les esthétiques et, pour le public, de découvrir de nouveaux danseurs. Cette année, la Ville accueillera la compagnie Mayday, créée

au Canada par la chorégraphe Mélanie Demers, qui présentera son nouveau spectacle *Junkyard/Paradis*. Les cinq danseurs de cette compagnie nous invitent dans un monde instable, qu'ils parcourent en balançant entre rêve et cauchemar.

La danse, au cœur de l'action culturelle de la Ville

La volonté de la Ville est d'inscrire durablement la danse au cœur de sa vie artistique, culturelle et sociale. L'objectif est de développer l'information, la connais-

sance et la curiosité autour de cette pratique artistique. La Ville souhaite également accompagner les parcours d'artistes et développer une familiarité et une proximité avec les Spinassiens.

→ INFOS

Junkyard/Paradis

Samedi 22 et dimanche 23 mai à 19 h
Maison du Théâtre et de la Danse

Tarifs : 16 et 11 € (tarif réduit pour les Spinassiens)

Durée : 1 h 05

Renseignements : 01 55 82 08 01

www.rencontreschoregraphiques.com



Florian Coquio, à 12 ans, est au premier rang au centre de l'équipe spinassienne.



SPORT

Flo, l'ami spinassien

14 avril 2010 : Quevilly rencontre le PSG en demi-finale de la Coupe de France. Florian Coquio, attaquant dans l'équipe normande, a fait ses débuts à Épinay-sur-Seine. Retour sur un parcours sans faute.

Tout commence vers 1990, sur un terrain de foot en sable, dans le quartier d'Orgemont, à Épinay-sur-Seine. « *Le terrain de la rue de Rennes* » comme l'appellent encore – la voix émue – ces trentenaires d'aujourd'hui, des enfants à l'époque. Flo, Momo, Nono, Bruno et les autres... des copains, âge moyen 10 ans, passent leur temps libre à jouer au foot, leur passion de gosse, toujours intacte. Nono, 28 ans, assistant de gestion se souvient : « *Le foot, c'est notre vie.* » L'un de ces gamins, Flo, en a fait son métier. Il est attaquant. Vers 10-11 ans, il est repéré par le CSME d'Épinay-sur-Seine. « *Tout le monde voulait l'avoir dans son équipe* » confie Momo. Ensuite, il enchaîne sans temps mort ! De 13 à 15 ans, il vit la semaine au centre de préformation de Poissy, revenant chez lui le week-end. Puis, il intègre le Racing Club de Paris, où il reste jusqu'à l'âge de 21 ans. C'est sa première équipe, celle qui l'a engagé, avec qui il a gagné son premier salaire de footballeur.

« *Tout faire pour essayer de créer l'exploit* »

Entre le Racing et Quevilly, qu'il a rejoint en 2008, il va d'un club à l'autre : Mulhouse, Poitiers, Orléans... Sept en neuf ans. Chaque fois, ses amis viennent le voir, un week-end, une semaine. Dès qu'il le peut, c'est lui qui revient à Épinay-sur-Seine « *voir ce que devient le quartier* ». Flo y est très attaché, c'est réciproque. Nono, enthousiaste : « *Personne ne l'a oublié ! S'il joue au Stade de France, tout Épinay viendra le voir !* » Quant à Bruno, Flo est son « *joueur de cœur, celui qui a toujours été foot-foot, qui a mis toutes les chances de son côté pour arriver là où il est* ».

À 31 ans, Flo vit toujours son métier avec passion, même si maintenant il a trois femmes dans sa vie : son épouse Carine – « *mon régulateur* » – et leurs petites filles, Lou et Sohane. Mental d'acier et volonté de croire à la victoire, il va « *tout faire pour essayer de créer l'exploit* ».

NOUVEAU

Le foot se joue en salle

Guillaume Le Floch est à la tête de Foot In Five, un complexe de football en salle. Présentation de ce nouvel équipement sportif.



Concentré, confiant. Bien que jeune – 26 ans – Guillaume Le Floch maîtrise avec aisance le projet dans lequel il s'est lancé il y a moins d'un an, avec le soutien d'Hervé Chevreau, maire d'Épinay-sur-Seine : la création, dans sa ville, d'un centre de football en salle, le Foot In Five. Un complexe haut de gamme de 3 500 m² basé

sur le concept du « tout-en-un ». Route de Saint-Leu, les amateurs de ballon rond peuvent s'affronter sur quatre terrains de foot en gazon artificiel. Le foot

en salle se pratique par équipe de cinq joueurs selon des règles spécifiques dérivées du football. Pour se détendre après l'effort, le bar ou le restaurant accueillent ces sportifs. Boutiques et activités annexes complètent ce nouvel équipement.

« Depuis tout-petit, je veux réussir par moi-même »

Ouverture en avril, inauguration en mai, soirées Coupe du Monde devant l'écran géant du bar en juin. Guillaume avance vite. Son moteur ? Une vocation qui remonte à l'enfance : la soif d'entreprendre et la motivation qui va avec. « Depuis tout-petit, je veux réussir par moi-même. J'ai toujours voulu faire quelque chose qui me renforce. » Sportif lui-même, il trouve en juillet 2009 un concept coup de cœur : un complexe sportif de foot en salle. Après une formation de création d'entreprise à l'AFPPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes), une étude de marché et un business plan, Guillaume trouve un investisseur et réussit à lever les fonds nécessaires en mettant toutes ses économies dans l'affaire. Un léger doute, un petit vertige, une hésitation ? « S'il fallait le refaire, je le referais, quoi qu'il arrive. » Du foot sur gazon et une motivation en béton !

➔ **INFOS**

Foot In Five

187, route de Saint-Leu

Tél. : 06 35 17 52 37

4 terrains de football en salle

Bar, restaurant, boutiques

Parking de 120 places

Ouvert : du lundi au dimanche de 9 h à minuit

Fermé : jours fériés

60-80 €/heure - Formules d'abonnement,

étudiants, entreprises



Concours de pétanque

La section pétanque du CSME organise, le samedi 29 mai, un grand concours de pétanque ouvert à tous. Il débutera à 14 h 30 par un grand lâcher de pigeons par la section colombophile. Les doublettes seront mixées avec les joueurs du club par

souci d'égalité. De nombreux lots seront à gagner. Les inscriptions, d'un montant de 3 €, s'effectueront au Parc Municipal des Sports à partir de 13 h 30.

Renseignements

Bernard Barbot, Tél. : 06 50 11 46 80

3^e édition du super loto du Rotary Club

L'événement aura lieu le samedi 8 mai, à partir de 19 h, à l'espace Lumière. Avec un peu de chance et beaucoup d'attention, les participants seront nombreux à repartir avec des lots. Les recettes seront intégralement reversées à une œuvre caritative.

Réservations :

Tél. : 06 28 19 79 12 ou 06 08 21 49 46



La grande brocante

Un vide-grenier se tiendra boulevard Bch dimanche 30 mai toute la journée. Pour de jolies trouvailles ou de bonnes affaires, il suffira ce jour d'une petite balade au gré des étals de la brocante du Rotary Club.

Pour réserver un emplacement :
06 28 19 79 12 ou 06 08 21 49 46



Ils font la fête

Les centres de loisirs d'Épinay-sur-Seine organisent leur traditionnelle fête le mercredi 19 mai, de 9 h à 17 h, dans le parc de l'Hôtel de Ville. En matinée, les enfants costumés défilent dans les rues de la ville. Puis, ils s'installent sur la pelouse pour un grand pique-nique, avant un après-midi dédié à la découverte d'activités, stands et ateliers sur le thème des châteaux forts.

L'équilibre alimentaire, c'est essentiel !

L'Atelier Santé Ville organise une journée d'information sur l'équilibre alimentaire le mardi 11 mai, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, à la salle des Fêtes, rue du Général Lillien. Au programme : la prévention de la dénutrition chez les seniors, les apports caloriques journaliers et la promotion de l'activité physique, mais aussi la découverte de la cuisine centrale, l'alimentation

du tout-petit (0-3 ans), alimentation et petit budget, et l'équilibre de mon corps. Une animation sur l'importance du petit-déjeuner sera également proposée ainsi qu'une collation « santé ». Cette journée, dont l'entrée est libre, est destinée aux Spinassiens de tous âges.

Renseignements :
01 49 71 98 62

Une journée de la parentalité

Le mercredi 26 mai, la Maison des Parents organise avec la journée de la parentalité sur le thème « Les relations parents-enfants-adolescents ». Elle se déroulera de 9 h 30 à 19 h 30, dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville. Des conférences-débat seront animées par l'École des Parents et des Éducateurs de Paris et une animation interactive proposée par l'association Olympio. Un rendez-vous ouvert à tous les parents et leurs enfants.

Renseignements :
Maison des Parents
Tél. : 01 49 71 42 64





Le pont du jeudi de l'Ascension

À la demande de l'inspecteur d'Académie, les écoles seront exceptionnellement fermées le vendredi 14 mai, lendemain du jeudi de l'Ascension. En remplacement de cette journée, les élèves auront cours le mercredi 12 mai et les services périscolaires seront assurés selon le fonctionnement normal d'un jour de semaine. Attention, en revanche les centres de loisirs seront fermés le vendredi 14 mai.

« Qu'est-ce qui s' passe dans l'espace ? »

Le « vaisseau » des Écondeaux (centre socioculturel) organise son carnaval le samedi 29 mai. Les habitants du Cygne d'Enghien et des Écondeaux sont invités à participer à cette grande aventure spatiale. Après un détour par une galaxie lointaine, un défilé d'extraterrestres pacifiques surprendra la population. Il débutera au 77, avenue d'Enghien à 14 h, se poursuivra dans les rues des Écondeaux pour atterrir dans le parc de la Chevrette, où aura lieu l'élection du couple de l'espace. L'après-midi sera clôturé par une kermesse intergalactique.

Renseignements
Tél. : 01 48 26 50 11

Danse et relaxation

La Ville propose au centre socioculturel des Écondeaux un atelier parent-enfant « Danse et relaxation ». Il débutera le mercredi 5 mai de 10 h 30 à 11 h 30 et durera huit mercredis consécutifs. Encadré par une intervenante professionnelle, cet atelier sera l'occasion pour les parents de partager à travers la danse, des émotions, des sensations et des moments de complicité avec leurs enfants âgés de 4 à 10 ans.

Inscriptions et renseignements :
centre socioculturel des Écondeaux - 4, avenue Léon Blum
Tél. : 01 48 26 50 11

Soirée gala de charité

L'association Rêve d'1 jour organise son premier gala de charité le samedi 15 mai, à partir de 20 h, à l'espace Lumière. Une programmation alléchante tiendra le public en haleine jusqu'à 3 h du matin. Dans une ambiance cabaret, des animations danses et plusieurs performances musicales sont prévues avec 36 States, PMO Social Club, Mady's, Ziltik, Destyno... Il y aura également des humoristes, des défilés de mode et même une vente aux enchères. Cet événement, dont les recettes serviront à mener des actions de solidarité, a mobilisé de nombreuses associations de la ville (Dans'âm, Isis Art, Kolibrie...).

Réservations : 06 19 09 12 41 ou 06 86 73 51 05
Permanences billets: samedi matin à la Maison du Centre et l'après-midi à l'espace Lumière



Centres de loisirs : adaptation progressive pour les enfants

Pour les congés d'été, les enfants issus de crèche seront accueillis en centre de loisirs maternel et ceux de grande section de maternelle en centre de loisirs primaire. Un premier pas vers les nouvelles structures d'accueil qu'ils intégreront dès septembre.

Inscriptions
Tél. : 01 49 71 99 30

SPORT

La boxeuse aux pieds nus

Haïfa Ouersighni, Spinassienne de 20 ans, pratique la Muay Thai (boxe thaïlandaise) depuis quatre ans. En mars, elle est revenue de Bangkok médaillée d'or des 7^{es} championnats du monde amateur.

Leshaïfa, 1,74 m et 63 kg, longue, avec «une bonne allonge» gracieuse et souriante: mannequin, danseuse, boxeuse! Haïfa a toujours fait du sport, du handball. En CM2, elle arrive à Épinay-sur-Seine, gagne (déjà!) son surnom, Haï, son prénom raccourci en verlan. Il y a quatre ans, une amie l'entraîne à un cours d'initiation de Muay Thai la boxe traditionnelle thaïlandaise. L'amie n'a pas donné suite, mais pour Haï ce fut «un vrai coup de foudre».

« J'ai travaillé et j'ai progressé »

« Au début, c'était compliqué avec les garçons. La notion de binôme est importante pour la Muay Thai. »

Elle s'entraîne à deux. « Les garçons n'osaient pas cogner, ça m'a saoulée. Alors j'ai travaillé, les comportements ont changé et j'ai progressé. »

Boxeuse, bosseuse, fonceuse!

Elle est diplômée avec mention, forcément, deux ans d'ITP en Techniques de commercialisation et Haï choisit d'entrer dans la vie active. Elle travaille chez un voyageur, parle anglais et espagnol, lit des romans en anglais dans le texte et prend des congés sans solde pour aller gagner sa médaille à l'autre bout de la Terre. Entraînements, plusieurs fois par semaine, des séances de deux heures très physiques avec son entraîneur, Xavier, tombé dans la Muay Thai à 14 ans, « un sport qui nous amène au bout de nous-mêmes ».

Respect de l'autre et dépassement de soi, les valeurs de cet art ancestral vont comme un gant à la jeune championne, qui a besoin de « challenges personnels ». Elle sait parfaitement où elle va. « Aujourd'hui, je travaille et je suis boxeuse. Demain, je travaille et j'entraîne. » Une chose lui tient à cœur: le développement de la Muay Thai féminine. Avant, elle a un programme. Continuer les combats. À court terme, accéder à la finale du Championnat de France et faire le tri dans les propositions de compétitions internationales qui pleuvent depuis la médaille.

« Je ne veux pas brûler les étapes. » En ligne de mire, une ceinture: « C'est la mondiale que je veux. » Le titre le plus haut chez les professionnels. Forcément!



DR



DR



DR

Éco-prêt à taux zéro

12 fiches pratiques en ligne

Rénovation thermique d'une maison individuelle chauffée à l'électricité, d'un appartement chauffé au gaz, d'un immeuble chauffé au fioul... Le Ministère du Développement Durable et l'ADEME proposent de retrouver en ligne 12 fiches pratiques sur l'éco-prêt à taux zéro. Elles permettent de prendre connaissance des types de travaux envisageables et des financements accessibles. Elles donnent enfin de nombreuses informations pour suivre la meilleure démarche possible (diagnostic du logement, cas d'incompatibilités techniques...).

www.developpement-durable.gouv.fr

Pompes à chaleur : un nouvel écolabel

Un nouvel écolabel basé sur les critères de performances énergétique et écologique des pompes à chaleur est lancé. Deux ans après le lancement de NF Pompe à chaleur, CERTITA propose, par mandatement d'AFNOR Certification, de délivrer l'écolabel européen qui intègre des critères écologiques pour réduire les impacts environnementaux. L'attribution de cet écolabel européen signifie que les pompes à chaleur concernées respectent des exigences spécifiques de performance et d'impact environnemental.

www.certita.org/pompe_chaleur

Un composteur à 10 €

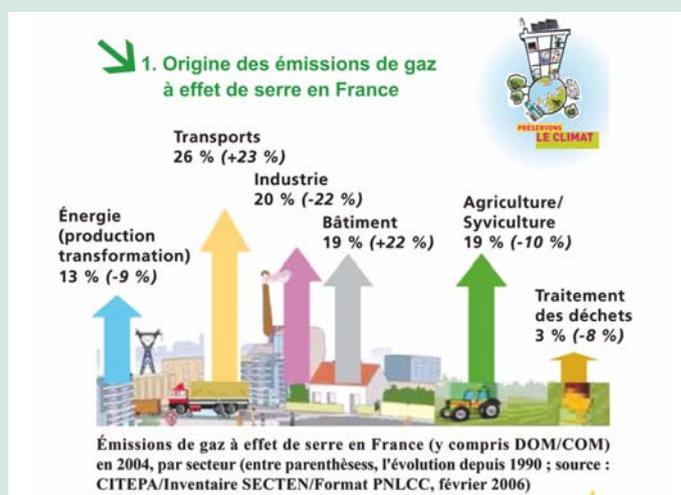
Plaine Commune initie les habitants du territoire au compostage. Son objectif : limiter la quantité de déchets ménagers à collecter, le recours à l'incinération et à la mise en décharge, et ainsi contribuer à la préservation de notre environnement. Les Spinassiens qui souhaitent s'inscrire dans cette démarche doivent se rendre au siège de Plaine Commune, à Saint-Denis, afin de régler un bon de 10 €, qui leur permettra par la suite de retirer leur composteur à la déchetterie d'Aubervilliers.

Renseignements

Allo Agglo - Tél. : 0 800 074 904
Numéro vert et gratuit depuis un poste fixe, accessible du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30.

Un plan pour préserver le climat

Le climat change et nos ressources énergétiques s'épuisent. Face à ce constat, la Communauté d'agglomération Plaine Commune a élaboré un Plan Climat Énergie pour l'ensemble de son territoire.



Ayant un rôle majeur à jouer dans la réduction de la facture environnementale, les collectivités territoriales mettent en place diverses démarches et outils. Exemple, le Plan Climat Énergie de Plaine Commune. Voté par les élus de la Communauté d'agglomération le 23 mars dernier, il a pour objectif de réduire dès maintenant la croissance des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur le territoire intercommunal, de prévenir toute aggravation de la situation et de s'adapter aux dérèglements climatiques déjà engagés et inéluctables.

Ainsi, le Plan Climat Énergie de Plaine Commune a notamment pour ambition de réduire de 16 % les consommations d'énergie et de 20 % les émissions de GES sur le territoire d'ici à 2020, soit l'équivalent de 9000 tonnes de carbone en moins sur les huit communes de l'agglomération.

Deux secteurs prioritaires, 65 actions

Afin d'atteindre ces objectifs, un plan d'actions a été élaboré impliquant les habitants et les acteurs locaux, publics et privés du territoire. Dans les deux secteurs considérés comme prioritaires par l'agglomération, à savoir l'habitat - le tertiaire et la mobilité, 65 actions vont être lancées. Parmi celles-ci, on peut citer la création d'une agence territoriale de l'énergie, la sensibilisation des habitants à la gestion éco-citoyenne des déchets ménagers, la promotion des modes de déplacement doux (marche à pied, vélo), la rénovation de l'éclairage public, le développement des énergies renouvelables. Ces actions, mises en place avec l'aide du Conseil régional d'Île-de-France et de l'Ademe, seront évaluées et ajustées dans les années à venir.

CLUB SENIOR

Programme des activités de mai

Découvrez le planning des activités de mai proposées par le Club Senior.

■ **Lundi 3 mai**

Jeux de société

■ **Mardi 4 mai**

Country et atelier d'écriture

■ **Mercredi 5 mai**

Peinture sur tissus

■ **Jeudi 6 mai**

Atelier «Mémoire et activités physiques »(1^{er} groupe)

■ **Vendredi 7 mai**

Matin : initiation et perfectionnement en informatique et atelier «Mémoire et activités physiques »(2^e groupe)

Après-midi : initiation et perfectionnement en informatique et atelier de relaxation

■ **Lundi 10 mai**

Jeux de société

■ **Mardi 11 mai**

Chant et atelier d'écriture

■ **Mercredi 12 mai**

Atelier «Loisirs créatifs »

■ **Jeudi 13 mai**

Érié

■ **Vendredi 14 mai**

Èrmé

■ **Lundi 17 mai**

Jeux de société

■ **Mardi 18 mai**

Danse de salon et atelier d'écriture

■ **Mercredi 19 mai**

Confection de cartes

■ **Jeudi 20 mai**

Atelier «Mémoire et activités physiques »(1^{er} groupe)

■ **Vendredi 21 mai**

Matin : initiation et perfectionnement en informatique et atelier «Mémoire et activités physiques »(2^e groupe)

Après-midi : initiation et perfectionnement en informatique et atelier

de relaxation

■ **Lundi 24 mai**

Èrmé

■ **Mardi 25 mai**

Initiation à l'aquarelle et atelier d'écriture

■ **Mercredi 26 mai**

Journée à Èrges-les-Eaux

■ **Jeudi 27 mai**

Atelier «Mémoire et activités physiques »(1^{er} groupe)

■ **Vendredi 28 mai**

Matin : initiation et perfectionnement en informatique et atelier «Mémoire et activités physiques »(2^e groupe)

Après-midi : initiation et perfectionnement en informatique et atelier de relaxation

■ **Lundi 31 mai**

Jeux de société



La condition

L'association Ambiance remonte sur les planches du PMO le mercredi 19 mai à 20h avec leur nouvelle comédie : *La condition*. Retrouvez la joyeuse équipe du club des Tamalou dans de nouvelles aventures ! Les caisses du club sont vides et tous les moyens sont bons pour les renflouer, même les plus inattendus. Vous rirez de bon cœur aux nombreuses farces qui ponctuent cette comédie musicale écrite et mise en scène par Daniel Defilipi.

Réservations et renseignements
Tél. : 01 48 27 65 74



PRÉVENTION DE LA CANICULE

Se signaler pour ne pas rester isolé

À l'approche de l'été et d'une éventuelle canicule, la Ville d'Épinay-sur-Seine met en place un dispositif de veille adapté afin de venir en aide aux personnes âgées de plus de 65 ans, isolées, fragilisées ou dépendantes.

En prévention des fortes chaleurs estivales, le «Plan canicule» actif du 1^{er} juin au 31 août, prévoit la tenue d'un registre nominatif des personnes âgées par le CCAS de la Ville. Si le «Plan canicule» est déclenché par le Préfet, les personnes inscrites seront systématiquement contactées afin de s'assurer de leur bien-être et de leur prodiguer des conseils.

Ces mesures ne doivent pas pour autant se substituer aux précautions d'usage pour se

protéger de la chaleur (se rafraîchir, boire).ou à l'attention que tout à chacun peut porter à son entourage et à son voisinage. Contre les méfaits climatiques, la solidarité quotidienne reste en effet essentielle.

→ INFOS

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél. : 01 49 71 98 54

Plus d'infos au 0 800 06 66 66

(appel gratuit) du lundi

au samedi de 8 h à 20 h, ou sur

le site internet www.sante.gouv.fr

COUPON-RÉPONSE

À retourner au :

Centre Communal d'Action Sociale - Pôle population âgée et personnes handicapées - 7, rue Mulot - 93800 Épinay-sur-Seine

Nom : Prénoms :

Adresse :

Interphone oui non Digicode oui non

Bât. : Étage : Esc. :

Code postal : Ville : Tél. :

Date de naissance :

Je vis seul(e) oui non

Je bénéficie d'une aide à domicile oui non

Je bénéficie de la téléassistance oui non

Je serai présent(e) durant le mois de :

Juin : Juillet : Août :

Personne à contacter en cas de problème (nom, adresse et n° de téléphone) :

..... /

Je souhaite m'inscrire sur le registre du « Plan canicule » municipal en vue de bénéficier du dispositif d'alerte et d'urgence mis en place en cas de forte chaleur.

À.....

le

Signature :



LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Les années noires

La Seconde Guerre mondiale a été une période de souffrance et d'angoisse. Sans avoir subi le pire, la population d'Épina y-sur-Seine n'en a pas moins connu des conditions difficiles. Comme dans le reste du pays, se ravitailler et se protéger des bombardements en continuant d'aller au travail ou à l'école ont été ses préoccupations principales.

Le 3 septembre 1939, la France déclare la guerre à l'Allemagne qui vient d'envahir la Pologne. Les autorités françaises redoutent des attaques aériennes ennemies. Paris et ses environs étant jugés menacés, Épina y-sur-Seine s'est vu assigner le département de la Sarthe comme région de refuge. Dès le 30 août, 96 enfants y ont été évacués par les soins de la municipalité. Le 10 septembre, c'est au tour d'adultes de rejoindre la Sarthe où ils sont hébergés dans des villages d'accueil.

La « drôle de guerre »

La municipalité distribue des sacs de sable dans les immeubles pour lutter contre les bombes incendiaires. Des tranchées-abris sont aménagées dans les squares, les parcs municipaux, les groupes scolaires. Les lumières doivent être camouflées. Les hommes mobilisés depuis le 1^{er} septembre ont été envoyés défendre les frontières protégées par la ligne

Maginot. Mais la plupart ne vont pas se battre avant plusieurs mois. C'est la « drôle de guerre » sans combat sur le sol national. Le maire lance un appel pour former un « Comité d'aide aux mobilisés et à leurs familles » « *Il importe, déclare-t-il, de faire jouer la solidarité la plus large en faveur des soldats, des habitants éloignés, des enfants évacués. Des colis doivent être adressés aux défenseurs du pays. Les petits ont besoin de vêtements chauds, de galoches.* »

Le 10 mai 1940, les troupes allemandes envahissent la France. Le président de la Délégation Spéciale – qui a remplacé le maire, suspendu par décret – recommande l'éloignement des enfants, des malades et des impotents. Il donne le même conseil « *aux inactifs qui passent leur temps à colporter des nouvelles déformées ou des bruits inventés de toutes pièces par leur imagination, quand ce n'est pas par les agents de l'étranger.* » Premier signe d'une approche de la guerre, le 3 juin, deux bombes sont lancées par l'aviation ennemie sur

la voie ferrée près de la gare d'Épinay-Villetaneuse. Heureusement elles tombent dans des champs de poiriers et des jardins, ne faisant aucune victime.

Une ville morte

Le 14 juin, les Allemands font leur entrée dans Épina-sur-Seine. Ils trouvent une ville morte, quasi déserte, de nombreux habitants ayant fui. Tout un état-major s'installe dans les studios Éclair, rue du Mont. Les studios sont transformés en écuries pour cinquante chevaux, une baignoire de loge d'artiste sert d'abreuvoir. La salle de montage est aménagée en dortoir. La signature de l'armistice, le 22 juin, par le gouvernement français, signifie la fin des combats.

Le 21 août, la commune est placée sous l'autorité de la Kommandantur d'Asnières, puis le 25 novembre sous celle de Saint-Denis.

La ville retrouve peu à peu sa population presque normale, soit environ 15000 habitants, sauf bien sûr les 600 soldats qui sont prisonniers en Allemagne. Les conditions de l'armistice obligent l'État français à livrer aux Allemands une grande partie des ressources du pays. Les problèmes de ravitaillement touchent rapidement les magasins, qui manquent de tout. La consommation est rationnée. Dès septembre, la mairie distribue des tickets pour l'achat du pain, du fromage, des matières grasses et de la viande. La liste des produits rationnés s'allongera par la suite. Les quantités varient selon les besoins estimés de la population, répartie en catégories : depuis E (enfants de moins de 3 ans) à V (personnes de plus de 70 ans), en passant par J1 (3 à 6 ans), J2 (6 à 13 ans), J3 (13 à 21 ans) et A (21 à 70 ans). Les travailleurs de force et les femmes enceintes ou qui allaitent ont droit à des rations supplémentaires. Des tickets sont aussi nécessaires pour obtenir tissus,

vêtements, laine et chaussures. Le savon et le charbon sont des produits rares.

Sous-alimentation

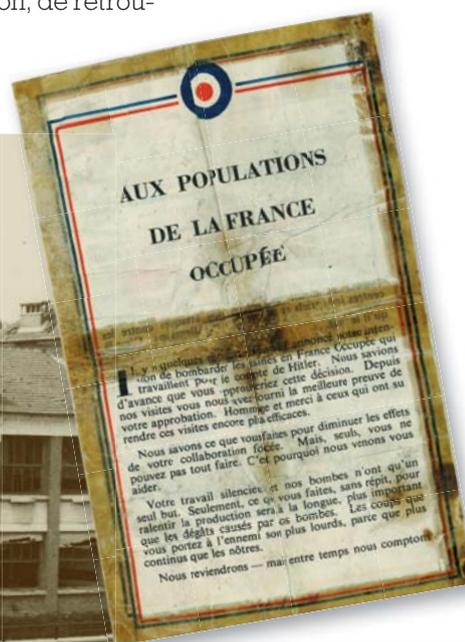
Le manque de carburant entraîne des difficultés de transport, entravant de plus en plus l'approvisionnement. La pénurie se fait particulièrement sentir à partir de janvier 1944. Les légumes sont livrés en faible quantité. La viande et les matières grasses deviennent de plus en plus rares. Ces restrictions créent une sous-alimentation, notamment parmi les enfants et les personnes âgées.

« La seule préoccupation de chacun a trait au ravitaillement difficile » constate un rapport officiel en juin. En juillet, il n'est pas rare que les boulangeries ferment plusieurs jours de suite à cause du manque de farine et de bois. Et quand elles sont ouvertes, d'interminables queues se forment à leur seuil.

À partir de 1942, la ville est menacée par les bombardements alliés qui visent les installations industrielles de Gennevilliers. Le 15 septembre 1943, l'éclatement d'un obus de DCA au carrefour du Cygne d'Enghien fait un mort et de nombreux blessés. Le bombardement le plus intense a lieu le 2 août 1944. 96 bombes tombent à proximité de la Seine, tuant une personne, en blessant 17 et détruisant ou endommageant de nombreuses habitations, ainsi que le groupe scolaire Pasteur.

La libération d'Épinay-sur-Seine, le 22 août 1944, va permettre à la population, meurtrie par quatre années d'occupation, de retrouver peu à peu une vie normale.

LE BOMBARDEMENT LE PLUS INTENSE A LIEU LE 2 AOÛT 1944.



Exposition

Jusqu'au 10 mai, à l'Hôtel de Ville, une exposition retrace la Seconde Guerre mondiale à Épina-sur-Seine et sa libération.

Rencontrez les adjoints au maire

Vos adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous.

■ **Patrice KONIECZNY**

1^{er} adjoint chargé de la culture, des jumelages et des associations

Tél. : 01 49 71 89 14

■ **Brigitte ESPINASSE**

2^e adjointe chargée des finances

Tél. : 01 49 71 89 18/89 17

■ **Jean-Claude FLANDIN**

3^e adjoint chargé des bâtiments, des commissions de sécurité et d'accessibilité

Tél. : 01 49 71 89 71

■ **Danielle Le GLOANNEC**

4^e adjointe chargée du commerce, de l'artisanat, du développement local et des centres socioculturels

Tél. : 01 49 71 26 26

■ **Farid SAIDANI**

5^e adjoint chargé de la politique de la ville, de la démocratie de proximité et participative

Tél. : 01 49 71 42 71

■ **Patricia BASTIDE**

6^e adjointe chargée des affaires sociales, de la santé, de la famille, des personnes âgées et de la petite enfance

Tél. : 01 49 71 98 51

■ **Salah BOURDI**

7^e adjoint chargé de la prévention et de la sécurité

Tél. : 01 49 71 42 14

■ **Sylvie BLIN**

8^e adjointe chargée des affaires générales, de l'état civil et des élections

Tél. : 01 49 71 89 18/89 17

■ **Daniel LE DANOIS**

9^e adjoint chargé des affaires scolaires

Tél. : 01 49 71 89 22

■ **Samia AZZOUZ**

10^e adjointe chargée des affaires sportives

Tél. : 01 49 71 32 86

■ **Claude TILLIET**

11^e adjoint chargé de l'environnement, des berges de Seine, des parcs et jardins, du suivi de l'exploitation de l'équipement sport et loisirs Le Canyon

Tél. : 01 49 71 89 18/89 17

■ **Abir BEN CHEIKH**

12^e adjointe chargée de la jeunesse

Tél. : 01 49 71 89 03



■ **Prochain Conseil municipal :**
Jeudi 27 mai 2010,
à 20 h 45
à l'Hôtel de Ville

Tribune de la majorité

De loin en loin, l'opposition accuse l'actuelle municipalité de brader son patrimoine foncier au profit d'opérateurs privés. Or, c'est l'inverse qui s'est produit : ce n'est qu'à partir de 2001 que la Ville ne s'est véritablement engagée dans un processus de reconstitution et de gestion active de son foncier, rompant avec une longue tradition de passivité et de laisser-aller. Toute la commune a ainsi été placée sous étroite surveillance foncière.

Cette politique résolue se concrétise au travers de trois modes opératoires principaux :

- Des acquisitions majeures sont réalisées par la collectivité dans des zones stratégiques. Cette stratégie permet ainsi à la Ville de garder une maîtrise bien réelle de son territoire, de façon à préserver l'avenir dans la perspective d'aménagements publics, mais aussi, et surtout, de mener à bien le grand projet de rénovation urbaine de la Ville.

- Des zones de préemption sont régulièrement délimitées : ce sont les périmètres où la commune exerce une surveillance renforcée, pour éviter que ces surfaces ne soient attribuées à n'importe qui,

n'importe comment. La municipalité s'y réserve, au coup par coup, le droit de préempter.

- Les ventes importantes réalisées par la Ville sont toujours parfaitement contrôlées. Dans la plupart des cas, l'acheteur est un bailleur social, qui bénéficie de fonds de l'État dans le cadre de la production de logements locatifs sociaux. Nous sommes de plus particulièrement attentifs à l'excellence architecturale et matérielle des réalisations proposées par les aménageurs, de façon à « tirer vers le haut » la qualité du bâti au cœur de nos quartiers.

Citons l'exemple des terrains du 193 avenue de Lattre-de-Tassigny, sur lesquels seront construits près de 100 logements : un tiers seront des logements sociaux, un autre tiers seront des logements en accession sociale à la propriété, un dernier tiers seront des logements privés.

N'en déplaise à nos détracteurs, la Ville met donc en œuvre une gestion à la fois dynamique et sociale de ses avoirs fonciers, gage premier d'un développement urbain harmonieux et équilibré.

Très cordialement,
L'équipe du Maire.

Tribune de l'opposition

« Épinay pour vous, avec vous »

MERCI

À l'occasion des élections régionales, avec au second tour 68 % des suffrages apportés à la liste de la gauche rassemblée autour de Jean-Paul HUCHON, vous avez très clairement marqué votre adhésion au bilan et au projet de cette liste face à la liste Sarkozy/Pécresse. Avec ce vote vous avez également choisi Yannick TRIGANCE pour être le Conseiller Régional de notre ville. Nous tenons à vous remercier très chaleureusement du soutien et de la confiance que vous lui témoignez ainsi. Dès à présent, avec Jean-Paul HUCHON, Yannick TRIGANCE travaille sur notre ville en tant que Conseiller Régional à votre service afin que la Région poursuive et amplifie ses projets et ses actions pour plus de justice, de protection et de solidarité au service des spinassiennes et des spinassiens. Encore merci pour votre confiance Batama Doumbia-Anne-Sophie Hardy Dournes

Yannick Trigance vous reçoit à sa permanence sur rendez-vous : 06 50 78 00 20
19/21 Avenue de la République à Épinay S/Seine yannick.trigance@iledefrance.fr
Blog : <http://yannicktrigance.wordpress.com/>

NON aux expulsions de logements. Sept Maires voisins (Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains, Villetaneuse, La Courneuve, Bobigny, et Le Blanc-Mesnil) ont signé, le 15 mars derniers des arrêtés anti-expulsions. Ils déclarent ainsi leurs territoires communaux « territoire anti-expulsion locative ». Chaque année 100 000 décisions de justice d'expulsion sont prononcées, et plus de 10 000 sont réalisées avec l'aide de la force publique. Certaines touchent des familles reconnues prioritaires par les commissions du droit au logement opposable. Pour les élus, il y a besoin de repérer les logements privés qui ne sont pas occupés, car cela constitue un potentiel de logements attribuables aux familles dans le besoin. Il faut faire cesser cette violence sociale. Pourquoi le Maire d'Épinay-sur-Seine ne suivrait-il pas ce mouvement ? Les habitants d'Épinay sont-ils différents de ceux des communes voisines, pour qu'ils puissent être expulsés de leurs logements, sans être protégés par un tel arrêté ? Le Maire d'Épinay doit prendre, aussi, une mesure anti-expulsion pour toutes les familles en difficulté, surtout durant cette période de Crise.

Daniel RIGAULT, Martine MATMATI, élus communistes, Tél. : 01 48 29 20 04

« Pour une ville juste envers tous »

Le groupe « Pour une ville juste envers tous » n'a remis aucun texte au jour de la mise sous presse.

Le règlement intérieur du Conseil municipal précise qu'une demi-page est réservée au groupe majoritaire. Les groupes d'opposition se répartissent l'espace restant ainsi : 2/3 pour la liste « Épinay, pour vous, avec vous » et 1/3 pour la liste « Pour une ville juste envers tous ».



Maison de Justice et du Droit

Permanences au 1, rue de la Terrasse, les lundis de 9 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 30, les mardis de 9 h à 12 h et de 13 h 15 à 18 h 30 et les vendredis de 9 h à 12 h et de 13 h 20 à 17 h.

Renseignements

Tél. : 01 48 23 22 27



Permanence à la Mairie annexe d'Orgemont

La Mairie annexe d'Orgemont propose une nouvelle permanence concernant toutes les démarches des Français à l'étranger. Elle a lieu les 1^{ers} jeudis du mois, soit le jeudi 6 mai, sur rendez-vous, de 13 h 30 à 17 h 30. Elle permet d'accompagner les administrés dans leurs démarches auprès des consulats de France (mariages, naissances, décès...), mais également de les guider pour leurs démarches d'état civil.

Renseignements

Tél. : 01 48 41 25 25



Permanences écrivain public

Un écrivain public de l'association Amitié Franco-Marocaine d'Épinay-sur-Seine assure une permanence tous les mardis à la Maison des Associations, de 14 h à 17 h. Il est à votre service pour tous travaux de rédaction de votre correspondance ou des traductions.

Renseignements

Maison des Associations

79 ter, rue de Paris

Tél. : 01 49 98 13 80

D'autres permanences assurées par l'ISM interprétariat ont lieu dans les centres socioculturels d'Épinay-sur-Seine :

- Maison du Centre :

Les lundis de 16 h à 19 h

7, rue du Maréchal Maison • Tél. : 01 48 26 10 21

- Centre Félix Merlin :

Les mardis de 14 h à 18 h

67, rue Félix Merlin • Tél. : 01 48 41 96 39

- La Source-Les Presles :

Les jeudis de 9 h à 12 h

10, rue Jean-Philippe Rameau • Tél. : 01 49 71 50 25



Groupe des aidants familiaux

L'aidant familial est la personne qui vient en aide à un proche, adulte ou enfant, atteint d'une pathologie lourde ou handicapé. Ces rencontres mensuelles permettent d'exprimer les difficultés auxquelles il est confronté au quotidien.

Renseignements et inscriptions

Mission Handicap Ville

Tél. : 01 49 71 98 06



Permanences surendettement

Deux fois par mois, l'association Léo Lagrange qui agit pour la défense des consommateurs propose des permanences surendettement.

Vous y trouverez informations, conseils et accompagnement dans vos démarches. Les permanences ont lieu sur rendez-vous, les 1^{er} et 3^e jeudis du mois, de 14 h à 16 h 30, au CCAS, 7, rue Mulot. Prochaines dates : les 6 et 20 mai

Renseignements

Tél. : 01 49 71 98 75



Aide pour votre projet de construction

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement 93 (CAUE) est une association qui a pour vocation de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement en Seine-Saint-Denis. Une de ses missions est le conseil gratuit aux particuliers qui désirent construire par eux-mêmes, afin de les aider à concevoir leur projet dans toutes ses dimensions réglementaires, techniques, juridiques, financières et architecturales sans pour autant se substituer à un maître d'œuvre.

Renseignements

Vous envisagez de construire et êtes intéressé par les conseils d'un professionnel? Des permanences avec un architecte sont proposées les 1^{er} et 3^e jeudis du mois, de 14 h à 18 h, soit les 6 et 20 mai. Prenez rendez-vous auprès du service urbanisme :

7 bis, rue de Paris. Tél. : 01 49 71 99 62



ADIL 93

Les permanences se tiennent :

- au service Logement-FSL,

7, rue Mulot les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 14 h à 17 h, soit les 6 et 20 mai, sans rendez-vous.

Tél. : 01 49 71 99 79

- à la Maison de Justice et du Droit (1, rue de la Terrasse) le 4^e jeudi du mois de 14 h à 17 h, soit le 27 mai.

Tél. : 01 48 23 22 27



Permanence police municipale

- Pour les patrouilles et les interventions tous les jours de 7 h à 2 h.

Prise et fin de service modulable en fonction des événements.

Tél. : 01 49 71 99 00

- Accueil du public du lundi au vendredi de 7 h à 20 h.

- Accueil pour les démarches administratives

(attestations d'accueil, fourrière, déclarations de chiens dangereux, objets trouvés...) du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30.

En dehors de ces horaires, sonner à l'interphone situé

1, rue Guynemer, au niveau de la porte d'entrée de l'accueil.

Tél. : 01 49 71 42 17

Utiles et mobiles

Le portail www.proximamobile.fr propose un bouquet de services d'intérêt général, gratuits et accessibles depuis les téléphones mobiles, pour faciliter le quotidien. Le portail présente à ce jour 24 applications téléchargeables gratuitement dans des domaines aussi divers que le droit, la culture, l'éducation, l'emploi, la consommation, le handicap...



CRÉATION MUSICALE

Le compositeur Nicolas Frize invite les Spinassiens à participer à sa prochaine création musicale : « *Je ne sais pas...* ». Un nouveau projet sur le thème des langues et de la traduction, réunissant plus d'une centaine d'interprètes amateurs aux côtés de vingt chanteurs et instrumentistes professionnels. Il n'est pas nécessaire

de connaître la musique : ce projet est ouvert à tous ceux qui veulent saisir l'occasion de participer à la création d'une œuvre originale avec un compositeur vivant et engagé ! Les premières répétitions débutent en mai et juin puis reprennent à partir de septembre. Trois concerts (gratuits) seront donnés les 29, 30 et 31 janvier 2011

à l'espace Lumière. Une production Les Musiques de la Boulangère - avec les Villes d'Épinay-sur-Seine et Saint-Denis, le Conseil général, la Région Île-de-France et la Drac Île-de-France. **Pour participer, inscrivez-vous par mail sur museboule10@wanadoo.fr ou par téléphone auprès de Victor au 01 48 20 12 50.**

REVALORISATION DES RETRAITES

Les pensions de vieillesse du régime général ont été revalorisées de 0,9 % depuis le 1^{er} avril 2010. Pour sa part, le minimum vieillesse a augmenté. Le montant maximum de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) pour les personnes seules est dorénavant fixé à 708,95 € par mois à compter du 1^{er} avril, soit une augmentation de 31,82 € par mois (+ 4,7 %).



Ils partent avec nous !

La campagne « Ils partent avec nous » fête ses 25 ans. Un quart de siècle d'action éducative pour lutter contre les abandons. Bien du chemin a été parcouru ! Pour autant, la mobilisation reste indispensable. On estime qu'environ 80 000 animaux sont encore abandonnés chaque année, dont 80 % lors des départs en vacances. Le site internet www.ilspartentavecnous.org vous donne tous les conseils et les bonnes adresses pour que votre animal passe aussi de bonnes vacances. Des conseillers répondent également à vos questions au 0 810 150 160, du lundi au vendredi de 9 h à 16 h (coût d'un appel local depuis un poste fixe).

COURIR ENSEMBLE !

Le champion du monde de football Emmanuel Petit renouvelle son soutien à Courir Ensemble Paris, événement sportif et solidaire organisé par Handicap International le 16 mai prochain au Bois de Boulogne, et vous invite à y participer.

Renseignements, inscriptions et bénévolat pour aider à l'organisation
Tél. : 01 43 14 87 04
ou courirensemble@handicap-international.org

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Précaution à prendre avant les départs en vacances d'été.

Ayez la prudence de vous informer des délais d'obtention auprès de la mairie, avant l'achat de vos billets d'avion pour les prochaines vacances, sans oublier que l'établissement d'un passeport nécessite une prise de rendez-vous auprès du service des Affaires Générales-Élections.
Renseignements
Tél. : 01 49 71 99 01



PHARMACIES DE GARDE* du mois de mai 2010

Secteurs : Saint-Denis/
Épinay-sur-Seine/Stains/
Pierrefitte/Villetaneuse

*sous réserve
de modification

Samedi 1^{er} mai

Pharmacie Naiman

36, rue de Marseille
93800 Épinay-sur-Seine
Tél. : 01 48 41 47 00

Dimanche 2 mai

Pharmacie de l'université

42, avenue de Stalingrad
93200 Saint-Denis
Tél. : 01 48 22 10 17

Samedi 8 mai

Pharmacie Pomarede

Centre c^oal Carrefour
80, boulevard
Maxime Gorki
93240 Stains
Tél. : 01 48 26 39 62

Dimanche 9 mai

Pharmacie Briard

59, avenue
Aristide Briard
93240 Stains
Tél. : 01 48 26 63 50

Jeudi 13 mai

Pharmacie Issoufaly

32, parc du Moulin neuf
93240 Stains
Tél. : 01 48 21 00 08

Dimanche 16 mai

Pharmacie Coutet Moreau

2, rue Carnot
93240 Stains
Tél. : 01 48 26 63 11

Dimanche 23 mai

Pharmacie Sainte-Marie

57, rue de Paris
93380 Pierrefitte
Tél. : 01 48 26 51 07

Lundi 24 mai

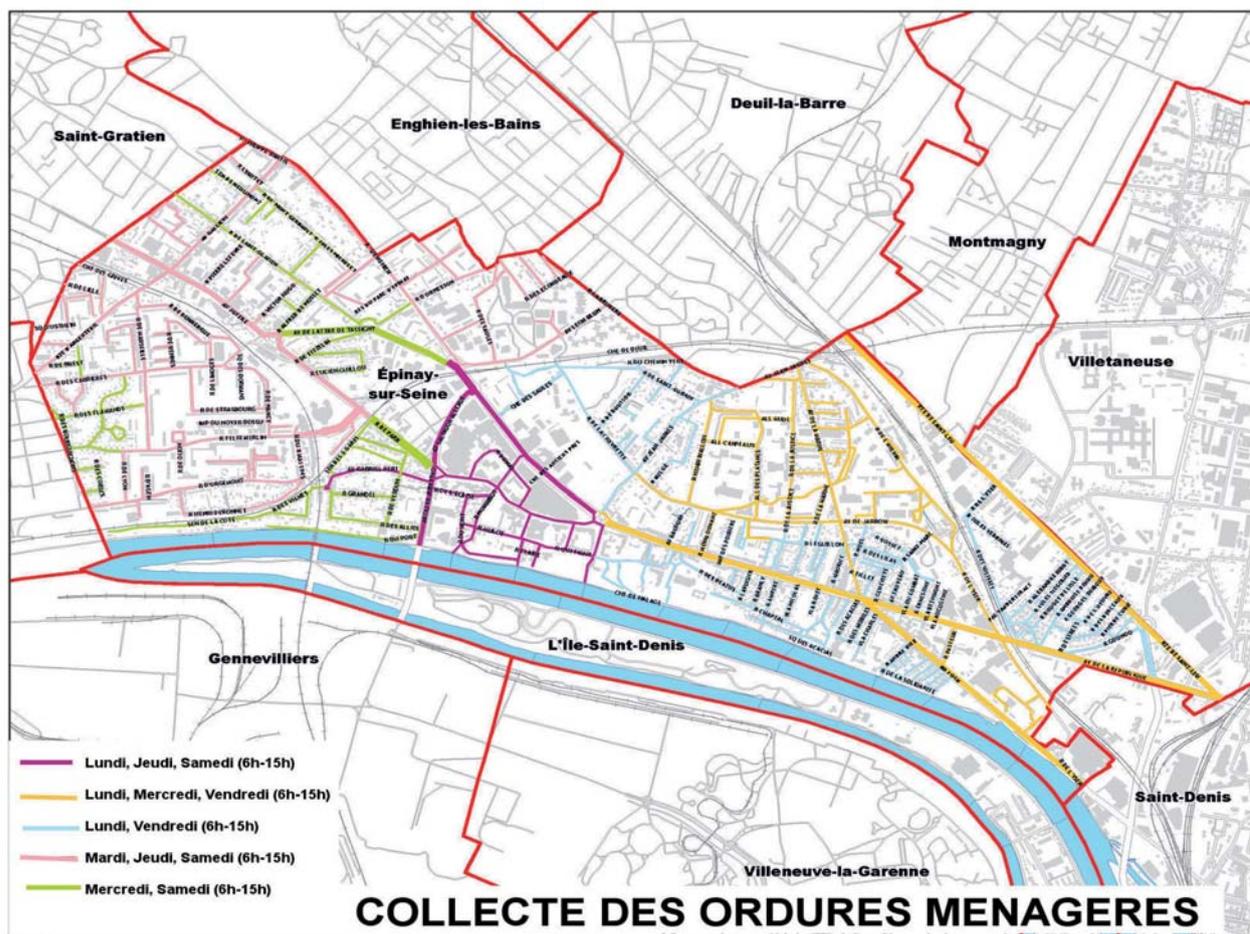
Pharmacie Dumont

19, rue de Paris
93800 Épinay-sur-Seine
Tél. : 01 48 26 89 36

Dimanche 30 mai

Pharmacie Cohen

148, avenue de Stalingrad
93240 Stains
Tél. : 01 48 26 66 70



Collectes du mois de mai

Les ordures ménagères
sont collectées :

- 2 fois par semaine en zones pavillonnaires
- 3 fois par semaine pour l'habitat collectif
(voir plan ci-dessus)

Collecte sélective (bac gris à couvercle jaune) :

- secteur Est : jeudis 6, 20 et 27
- secteur Ouest : vendredis 7, 14, 21 et 28

Collecte du verre (bac gris à couvercle vert) :

- secteur Est : mardis 4, 11, 18 et 25
- secteur Ouest : mercredis 5, 12, 19 et 26

Collecte des encombrants :

- secteur Est : 2^e lundi du mois, soit le 10 mai
- secteur Ouest : 2^e mardi du mois, soit le 11 mai

Pour le bon fonctionnement de la collecte, sortez vos conteneurs la veille du ramassage à partir de 19h.
Tous les dépôts sur le domaine public en dehors du passage de la benne à ordures sont interdits.

Renseignements

Le numéro vert Allo Agglo! 0 800 074 904 est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur la collecte des déchets.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Mars :

le 6 Lahna MANSOUR
■ le 7 Maëllann
Tiago FERNANDES-
REGODEIRO ■ le 13
Kayes EERGUINE

Mai 2010

| | | |
|--|--|--|
| <p>Mercredi 5 mai</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion de quartier au Cygne d'Enghien-Galliéni à 19 h 30 à l'école Victor Hugo 1 (réfectoire) | <p>Vendredi 14 mai</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fermeture des écoles • Projection de Rue Cases-Nègres à 20 h au Méga CGR | <p>Samedi 22 mai</p> <ul style="list-style-type: none"> • Junkyard/Paradis à 19 h à la MTD |
| <p>Vendredi 7 mai</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concert rock donné par les élèves à 19 h 30 au PMO | <p>Samedi 15 mai</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gala de charité de l'association Rêve d'1 jour à 20 h à l'espace Lumière • Le Tartuffe à 20 h 30 à la MTD | <p>Dimanche 23 mai</p> <ul style="list-style-type: none"> • Junkyard/Paradis à 19 h à la MTD |
| <p>Samedi 8 mai</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commémoration de la Victoire de 1945 à 10 h au square du 11 Novembre • Super loto du Rotary Club à 19 h à l'espace Lumière | <p>Dimanche 16 mai</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre chinto karaté ryu de 9 h à 18 h au gymnase du Parc Municipal des Sports • Le Tartuffe à 16 h 30 à la MTD | <p>Mardi 25 mai</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion de quartier du centre-ville à 19 h 30 à l'espace Lumière |
| <p>Dimanche 9 mai</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rallye cyclotouristique au pays de Thelle départ à 12 h du Parc Municipal des Sports | <p>Mardi 18 mai</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fête du drapeau haïtien à 18 h 30 dans les salons de l'Hôtel de Ville | <p>Jeudi 27 mai</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseil municipal à 20 h 45 à l'Hôtel de Ville |
| <p>Lundi 10 mai</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commémoration de l'abolition de l'esclavage à 18 h 30 dans le square Victor Schœlcher • Exposition « Découverte des pays européens » à l'espace Ressources (jusqu'au 21 mai) | <p>Mercredi 19 mai</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fête des centres de loisirs de 9 h à 17 h dans le parc de l'Hôtel de Ville • Tournoi de foot de l'EMS l'après-midi au Parc Municipal des Sports • Musique ancienne la France et l'Allemagne entre 1670 et 1730 à 19 h dans les salons de l'Hôtel de Ville • La Condition, spectacle de l'association Ambiance à 19 h au PMO | <p>Vendredi 28 mai</p> <ul style="list-style-type: none"> • La fête des voisins à partir de 19 h |
| <p>Mardi 11 mai</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'équilibre alimentaire, animation de l'Atelier Santé Ville de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h à la salle des Fêtes | <p>Jeudi 20 mai</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion de quartier à La Briche – Blumenthal – Béatus – Les Mobiles à 19 h 30 à l'école Pasteur 1 (réfectoire) • Jam session à 19 h 30 au PMO | <p>Samedi 29 mai</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carnaval des Écondeaux départ à 14 h au 77, avenue d'Enghien • Tournoi populaire du CSME pétanque à 14 h 30 au Parc Municipal des Sports • Spectacle section Show Time (battle chorégraphique) à 20 h 30 à l'espace Lumière |
| <p>Jeudi 13 mai</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jour férié • Tournoi de football vétéran de l'AFE de 8 h à 20 h au Parc Municipal des Sports | | <p>Dimanche 30 mai</p> <ul style="list-style-type: none"> • Brocante du Rotary Club boulevard Foch • Compétition d'échecs de 14 h à 19 h au Parc Municipal des Sports |

la fête des voisins

vendredi 28 mai 2010



www.immeublesenfete.com

